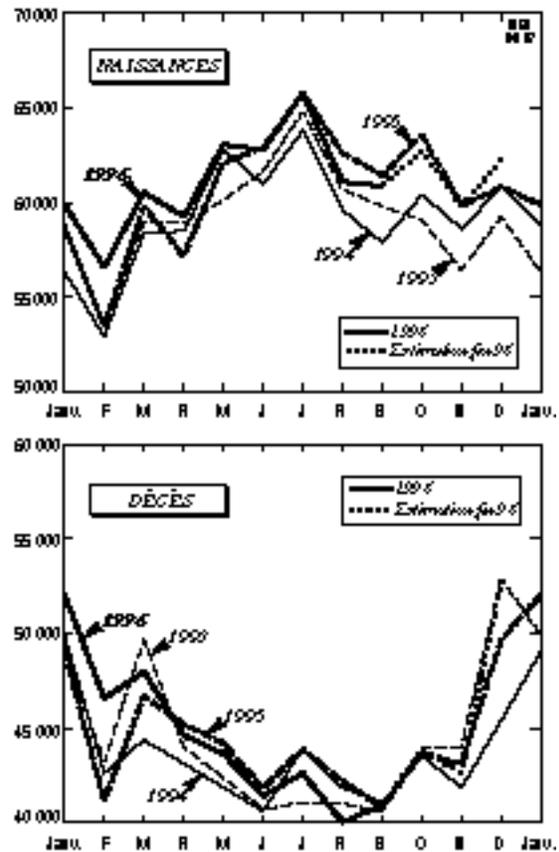


La population de la France en 1996

AU 1^{er} janvier 1997, la population de la France métropolitaine est estimée à 58 494 000 habitants, auxquels s'ajoutent environ 1 550 000 habitants des départements d'outre-mer et 500 000 habitants des territoires d'outre-mer. En France métropolitaine, en 1996, les nombres de naissances et de décès ont très faiblement augmenté, celui des mariages beaucoup plus nettement ; l'excédent migratoire, moins bien mesuré, est en baisse [1].

Le nombre de naissances vivantes de 1996 est estimé à 734 000, dont environ 2 000 imputables au 29 février. L'augmentation — 6 000 de plus qu'en 1995 — est à peine supérieure à l'imprécision de l'estimation, établie à partir de chiffres encore provisoires du dernier trimestre. Les chiffres mensuels s'entremêlent d'ailleurs avec ceux des années antérieures (graphique 1). La correction des variations saisonnières [1] montre que le nombre des naissances est passé par un minimum fin 1993, a augmenté en 1994 et 1995 et s'est stabilisé en 1996. Avec des deuxièmes décimales susceptibles de révisions ultérieures, le **taux de natalité** est passé de 12,52 naissances pour 1 000 habitants en 1995 à 12,57 en 1996, l'**indice de fécondité** de 1,70 enfant par femme à 1,72. Ces chiffres sont supérieurs à ceux constatés en 1993-1994-1995, mais la natalité de 1996 reste un peu inférieure à celle de 1992 (744 000 naissances, 12,96 p. 1 000 habitants) tandis que la fécondité retrouve pratiquement le niveau de 1992, soit 1,73 enfant par femme. Si une natalité un peu plus



Graphique 1 - Nombres mensuels de naissances et de décès, en 1993, 1994, 1995 et 1996

Sommaire

Éditorial : La population de la France en 1996

- Retards de la fécondité et de la nuptialité..... 2
- Fiscalité et nuptialité..... 2
- Croissance de la population..... 4

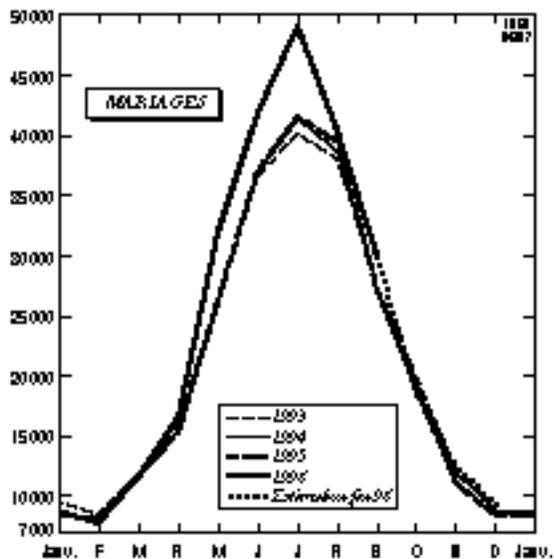


faible en 1996 coïncide avec une fécondité égale, c'est que l'effectif des femmes en âge de fécondité a commencé lentement à diminuer, les générations jeunes, entrant dans cet âge, étant moins nombreuses que leurs aînées qui en sortent : il y a 20 ans, en 1976, le nombre des naissances était passé par le minimum de 720 400.

Retards de la fécondité et de la nuptialité

Ces résultats ne remettent pas en cause l'estimation antérieure [2] selon laquelle la **descendance finale des générations** nées en 1960 et avant pourrait rester égale ou supérieure à 2,10 enfants par femme, puis s'abaisser lentement jusqu'à devenir inférieure à 2 enfants par femme pour la génération née en 1964, qui a eu 32 ans en 1996. L'écart entre ce niveau de la descendance finale, portant sur tout une vie féconde, et celui de la fécondité du moment, portant sur une année particulière, est caractéristique du retard de l'**âge moyen à la maternité** (de tous rangs) qui a vraisemblablement augmenté d'un an en dix générations, de 27 ans pour les femmes nées en 1955 à 28 ans pour celles nées en 1965 [3].

Mesuré en termes du moment, cet âge moyen à la maternité a également augmenté, cette fois d'un an en sept ans, de 28 ans en 1988 à 29 ans en 1995. Simultanément, l'**âge moyen au (premier) mariage** des femmes augmentait de deux ans : 25 ans en 1988, 27 ans en 1995. L'écart entre les âges moyens du mariage et des maternités s'est ainsi abaissé de 3 à 2 ans, ce qui est évidemment à rapprocher de la constatation devenue banale que le mariage contemporain n'intervient plus systématiquement avant le début de la vie en couple, mais ultérieurement, souvent après la naissance



Graphique 2 - Nombres mensuels de mariages en 1993, 1994, 1995 et 1996 (moyenne mobile sur trois mois)

d'un ou deux enfants, notamment pour des raisons administratives ou financières.

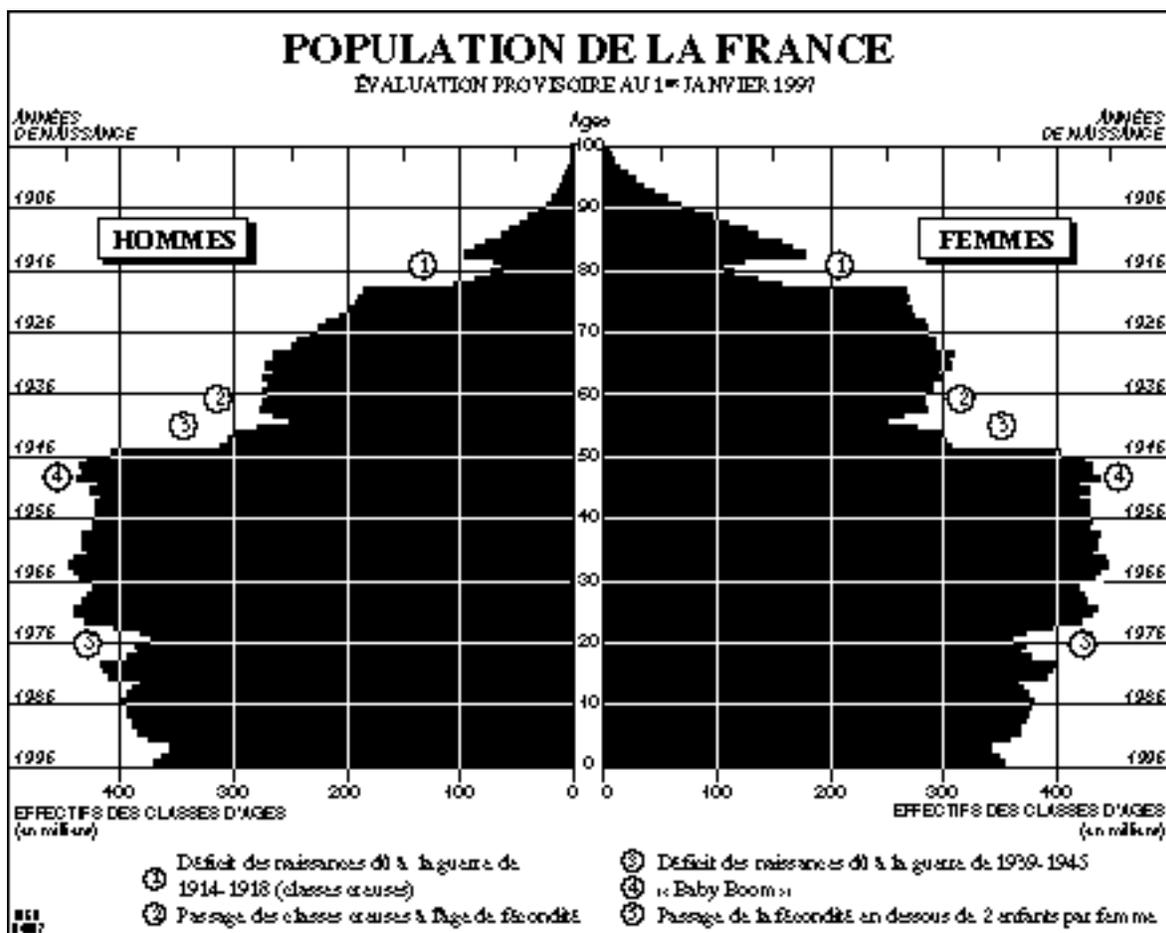
Fiscalité et nuptialité

C'est dans ce contexte qu'il faut juger la forte augmentation du nombre des mariages, passé de 254 600 en 1995 à 279 000 en 1996 (+ 9,6%). Cette fois-ci, le chiffre est supérieur, non seulement à ceux de 1993-1994-1995, mais aussi à celui de 1992 (271 400) et à ceux enregistrés de 1985 à 1988. Le nombre de mariages a un profil saisonnier marqué (graphique 2). En 1995, près des deux tiers (63 %) des mariages de l'année ont eu lieu pendant les quatre mois de juin à septembre. En 1996, pour les quatre mois correspondants, le nombre total de mariages a augmenté de 11% par rapport à 1995.

Cette augmentation doit assurément être rapprochée des dispositions de la loi de Finances pour 1996 modifiant les conditions de calcul de l'impôt sur le revenu des personnes non-mariées (célibataires, veuves et divorcées) ayant des enfants à charge : aux termes de l'*amendement de Courson*, la demi-part supplémentaire n'est plus accordée en cas de cohabitation, chacun des deux membres du couple continuant d'être imposé séparément. Dans ces conditions, les couples de cohabitants qui payent un impôt direct significatif ont intérêt à se marier pour bénéficier, l'année du mariage, de conditions favorables d'imposition, calculée en trois parties, les deux cohabitants séparément jusqu'au mariage, le couple après. Les années ultérieures, l'imposition des cohabitants qui se marient leur est relativement d'autant plus favorable (ou moins défavorable) que l'écart de revenus entre les deux conjoints est plus grand. Cela ne concerne évidemment qu'une minorité des couples de cohabitants, dont le nombre total a été évalué à 2,1 millions en 1994 ([4] p. 683). Ceci dit, comme le nombre de mariages supplémentaires de 1996 est de l'ordre de 20 000, il existe certainement une « réserve » de couples cohabitants incités à « régulariser » leur union.

De toute façon, les couples concernés ayant déjà au moins un enfant, il est douteux que cette augmentation de la nuptialité soit l'annonce d'une reprise de la natalité. Celle-ci ne pourrait résulter que d'une nette amélioration des perspectives d'avenir des jeunes couples, notamment en matière d'emploi et d'acquisition de logement.

Le **nombre annuel de décès**, comme celui des naissances, est en très faible augmentation, 536 000 contre 532 000 en 1995. Le taux de mortalité augmente de façon insignifiante, de 9,15 à 9,18 décès pour 1 000 habitants. De 1987 à 1995, ce nombre de décès a été très stable à un niveau compris entre 520 000 et 532 000, malgré l'accroissement du nombre de personnes âgées. C'est qu'en 10 ans, de 1986 à 1996, du fait de la



Pyramide des âges de la France au 1er janvier 1997. Source : INSEE [1]

Tableau 1 - France métropolitaine. Indicateurs démographiques 1946, 1976, 1986 et 1988 à 1996

	1946	1976	1986	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996 (a)
Naissances (en milliers)	840	720	778	771	765	762	759	744	712	711	728	734
Décès (en milliers)	542	557	547	525	529	526	525	522	532	520	532	536
Excédent naturel (en milliers)	298	163	232	247	236	236	234	222	179	197	196	198
Solde migratoire (en milliers)	25	57	39	57	71	80	90	90	70	50	40	40
Variation totale (en milliers)	323	220	271	304	307	316	324	312	249	241	236	238
Taux de natalité (en ‰)	20,9	13,6	14,0	13,7	13,6	13,4	13,3	13,0	12,3	12,3	12,5	12,6
Taux de mortalité (en ‰)	13,5	10,5	9,8	9,3	9,4	9,3	9,2	9,1	9,2	9,0	9,2	9,2
Taux de mortalité infantile (b)	77,8	12,5	8,0	7,8	7,5	7,3	7,3	6,8	6,5	5,9	4,8	5,0
Indice de fécondité (c)	2,98	1,83	1,83	1,80	1,79	1,78	1,77	1,73	1,65	1,65	1,70	1,72
Espérance de vie (en années) :												
Hommes	59,9	69,2	71,5	72,3	72,5	72,7	72,9	73,2	73,3	73,7	73,9	74,0
Femmes	65,2	77,2	79,7	80,5	80,6	80,9	81,1	81,4	81,4	81,8	81,9	81,9
Mariages (en milliers)	517	374	266	271	280	287	280	271	255	254	255	279
Taux de nuptialité (en ‰)	12,8	7,1	4,8	4,8	5,0	5,1	4,9	4,7	4,4	4,4	4,4	4,8
Population (d) (en milliers)	40 448	53 019	55 682	56 270	56 577	56 893	57 218	57 530	57 779	58 027	58 265	58 494
Moins de 20 ans (d) (en ‰)	29,6	31,5	28,6	28,1	27,8	27,5	27,1	26,8	26,4	26,1	26,0	25,9
65 ans ou plus (d) (en ‰)	11,2	13,6	13,3	13,7	13,9	14,1	14,3	14,5	14,7	15,0	15,2	15,4

(a) Provisoire

(b) Taux pour 1 000 naissances vivantes

(c) Nombres d'enfants pour une femme

(d) En fin d'année

Source : INSEE [1]

baisse de la mortalité dans les âges élevés, l'**espérance de vie à la naissance** s'est accrue de 2,5 ans pour les hommes (un trimestre par an) de 71,5 à 74,0 ans, de 2,2 ans pour les femmes, de 79,7 à 81,9 ans. Dans les années prochaines, du fait de l'entrée des générations nombreuses du *baby-boom* dans les âges au-delà de la cinquantaine, combinée au ralentissement vraisemblable de cet accroissement exceptionnellement rapide de l'espérance de vie, le nombre de décès va sans doute continuer à augmenter.

Croissance de la population

La faible augmentation du nombre de naissances et de décès détermine une stabilité quasi absolue de l'**excédent naturel**, tout juste inférieur à 200 000, alors qu'il a été continuellement supérieur à ce niveau de 1984 à 1992. Simultanément l'estimation pour 1996 du **solde migratoire** est de 40 000, au niveau de celle de 1995 qui a été révisée à la baisse. Cette estimation se fonde sur une baisse de l'immigration étrangère mesurée par l'Office des migrations internationales (O.M.I.), les *immigrants étrangers* étant définis comme *personnes autorisées à séjourner en France pour une durée d'au moins un an*. Avec cette définition, l'immigration étrangère serait passée de 94 000 entrées en 1993 à 64 000 en 1994 et 50 000 en 1995. Pour le solde migratoire, 40 000 semble être un minimum, sous lequel il est rarement tombé (1974 et 1975, 1978 et 1979, 1985 et 1986). Mais de sérieuses incertitudes affectent ce chiffre ([5] encadrés 4-5-6).

Faiblesse de la natalité et de l'immigration contribuent à ralentir le **taux d'accroissement annuel de la population** qui est de 0,4% par an depuis quatre ans, contre 0,5% antérieurement, mais qui reste supérieur à celui de l'Union européenne, 0,3%. Avec un excédent naturel nettement plus élevé que le solde migratoire (0,3% contre 0,1%), la France se distingue d'ailleurs de ses partenaires. Le taux d'accroissement de l'Union européenne se décompose en effet en 0,1% pour l'excédent naturel et 0,2% pour le solde migratoire [7].

Ceci contribue aussi à accroître le vieillissement de la population. En regardant l'effectif des générations qui franchissent actuellement les caps de 20 et 50 ans, on constate qu'il aurait fallu que le nombre de naissances dépasse 760 000 pour que l'effectif des moins de 20 ans s'accroisse, qu'il dépasse 820 000 pour que celui des moins de 50 ans fasse de même. En pourcentage, la **proportion des moins de 20 ans** tombe fin 1996 à

25,9% contre 28,6% dix ans auparavant, mais se stabilise. **Celle des 65 ans ou plus** s'élève à 15,4% contre 13,3% et continue de s'accroître lentement. C'est l'effectif de personnes très âgées qui augmente beaucoup plus vite : le nombre de **95 ans ou plus**, plus de 70 000 au début de 1997 (13 000 hommes et 58 000 femmes), a plus que doublé en dix ans.

De même, les travaux sur l'évolution de la population active [8] conduisent à souligner « la *concentration croissante des actifs sur des âges de plus en plus élevés (40-55 ans)* » et donc à s'interroger sur l'évolution des taux d'activité à ces âges. Mais si l'évolution démographique est un élément essentiel de l'évolution à long terme de la population active, elle n'explique en rien son évolution à court terme, ni *a fortiori* le niveau atteint ni l'évolution du chômage.

Michel Louis LÉVY

RÉFÉRENCES

- [1] Roselyne KERJOSSE : Bilan démographique 1996. *INSEE-Première*, n° 508, février 1997. • *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, janvier 1997, p.143-151.
- [2] France PRIoux : « L'évolution démographique récente », *Population*, INED, n° 3/1996, p. 657-674. Voir aussi [5].
- [3] Michel Louis LÉVY : D'une génération à la suivante, *Population & Sociétés*, INED, n° 317, septembre 1996.
- [4] Laurent TOULEMON : « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, INED, n° 3/1996, p. 678-715.
- [5] *Vingt-cinquième Rapport sur la situation démographique de la France*, INED, 1996.
- [6] Michèle TRIBALAT : « Chronique de l'immigration », *Population*, INED, n° 1 de chaque année.
- [7] Catherine de GUIBERT-LANTOINE et Alain MONNIER : « La conjoncture démographique : L'Europe et les pays développés d'Outre-Mer », *Population*, INED, n° 4-5/1996, p. 1005-1030.
- [8] Projections de population active et participation au marché du travail, *Économie et statistique*, INSEE, n° 300, 10/1996

ERRATUM

Population & Sociétés n° 321 Le vieillissement démographique de l'Union européenne

Dans la figure 1, la deuxième trame, entre les courbes « Vieillesse minimale » et « Vieillesse maximale » n'a pas été imprimée. Les lecteurs de *Population & Sociétés* peuvent recevoir un exemplaire corrigé sur simple demande à l'INED, Service des Éditions (adresse ci-dessous).

Directeur-Gérant : Patrick Festy. - C.P. n° 13243 ADEP.
Rédacteur en chef : Michel Louis Lévy. - D.L. 1° trim. 1997.
I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14.
Téléphone : (33) (0)1 42 18 20 00 - Télécopie : (33) (0)1 42 18 21 99

Adresse internet : <http://www.ined.fr> — e.mail : ined@ined.fr
Imprimerie : Louis-Jean — Prix de vente : Le numéro : F 7,00
Abonnement 1 an France : F 70,00 Etranger : F 105,00
Abonnement 2 ans France : F 120,00 Etranger : F 180,00